



© RAC/SPA, Université de Séville

Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)

Tel.:(+216) 71 206 649

(+216) 71 206 485

(+216) 71 206 851

Fax:(+216) 71 206 490

www.rac-spa.org

Mr. Atef OUERGI
Coordinateur du Projet
E-mail: atef.ouerghi@rac-spa.org

Mr. Yassine Ramzi SGHAIER
Assistant technique du Projet
E-mail: yassineramzi.sghaier@rac-spa.org

mkh.rac-spa.org
[youtube.com/user/MedKeyHabitats](https://www.youtube.com/user/MedKeyHabitats)
[facebook.com/medkeyhabitats](https://www.facebook.com/medkeyhabitats)



PNUE



CAR/ASP

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Plan d'Action pour la Méditerranée

Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées



MKH
MEDKEYHABITATS

Cartographie des habitats marins clés de Méditerranée et promotion de leur conservation par l'établissement d'Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM)



© RAC/SPA, Université de Séville

Project financed by





© Sandrine Ruitton



① Objectif 1 ② Objectif 2

DURÉE: 2013-2016 (30 mois)

OBJECTIF:

L'objectif du Projet MEDKEYHABITATS consiste à établir des inventaires cartographiques des habitats marins clés d'intérêt pour la conservation en vue d'étendre le réseau d'Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM), comme prescrit par le Protocole ASP/DB de la Convention de Barcelone.

Le projet aidera les pays partenaires à mettre en œuvre les actions nécessaires par rapport aux priorités du PAS BIO et les recommandations des plans d'action relatives à la conservation de la végétation marine, la conservation du coralligène et des autres bio-constructions et la conservation des peuplements obscurs de la mer Méditerranée (grottes sous-marines, canyons,...).

SOURCE DE FINANCEMENT:

Fondation MAVA

PAYS BÉNÉFICIAIRES:

8 pays riverains de la Méditerranée à savoir l'Albanie, l'Algérie, la Croatie, l'Egypte, la Libye, le Maroc, le Monténégro et la Tunisie.



© Sandrine Ruitton

OBJECTIFS DU PROJET ET ACTIVITES PRINCIPALES

OBJECTIF 1: Elaborer des inventaires cartographiques des habitats marins clés d'importance pour la conservation.

Action 1 : Réaliser un inventaire et une caractérisation des habitats les plus importants et ceux pouvant être considérés comme des monuments naturels par des campagnes de prospection.

Action 2 : Cartographier des habitats marins clés sélectionnés avec des méthodes classiques (transects, photos aériennes) et/ou novatrices (imagerie satellitaire et sonar latéral).

Action 3 : Renforcer les réseaux de surveillance existants et initier de nouveaux pour les habitats clés.

Action 4 : Communiquer sur les habitats clés et leur rôle, sur les avancées et les résultats des études et suivis entrepris.

Action 5 : Assurer la formation des experts nationaux sur les techniques utilisées.

OBJECTIF 2: Renforcement du réseau des ASPIM .

Action 6 : Organiser un séminaire pour discuter de la liste des ASPIM, et ce notamment en évaluant les sites inscrits et en proposant de nouveaux sites à inscrire sur la liste. A ce séminaire, seront invités les gestionnaires d'ASPIM, des scientifiques, des décideurs et des bailleurs de fonds.

Action 7 : Assister les pays concernés à proposer des sites pour inscription sur la liste des ASPIM, en fournissant l'expertise nécessaire dans le cadre de la procédure d'inscription adoptée des ASPIM.



©RAC/SPA, Arafet Ben Matzou